



Commune de Genolier Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2021

1. ACCEPTATION du préavis 66/2020

concernant une demande de crédit de CHF 67'500.- TTC, destiné à financer l'investissement concernant la pose de 22 caméras de vidéosurveillance sur le site scolaire de Genolier

2. ACCEPTATION du préavis 68/2021

concernant une demande de crédit de CHF 143'000.- TTC, destiné à financer en partie l'étude de prospection pour l'exploitation de la nappe inférieure de la Cézille avec l'entente intercommunale SIDEMO

3. ACCEPTATION du préavis 71/2021

concernant une demande de crédit de CHF 107'700.- TTC pour les prestations effectuées du 18 mai 2016 au 31 décembre 2019 par le Service d'Intervention Rapide (SIR) et une demande de dépenses extrabudgétaires pour les années 2020 et 2021 de CHF 67'204.80 TTC

4. ACCEPTATION du préavis 72/2021

concernant une demande de crédit de CHF 45'000.- TTC destiné à financer le remplacement du système de refroidissement de l'Auberge communale Les 3 Tilleuls



Commune de Genolier Conseil communal

5. ACCEPTATION du préavis 67/2021

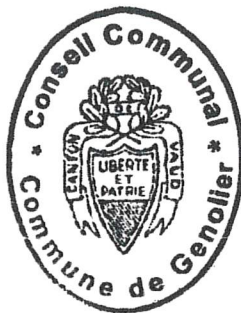
concernant le traitement des indemnités de la Municipalité – législature 2021-2026

Genolier, le 18 mars 2021

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Nicolas Bolay



La Secrétaire

Laurence Werlen